

population sur la lutte qui se livre actuellement à la Chambre. La question n'est pas de savoir si les Canadiens doivent avoir ou non un nouveau drapeau. Pour l'opposition du moins, il ne s'agit pas non plus de savoir si nous devons passer à d'autres travaux. Ce qui inquiète et tourmente la population, c'est qu'on a répété maintes fois que le Parlement perd son temps parce que l'opposition fait de l'obstruction. En fait, si votre devoir vous oblige à combattre ce qui est mauvais, vous avez aussi le devoir de ne pas abandonner la lutte.

Si le gouvernement persiste dans une ligne de conduite qui est fautive, je n'arrive pas à comprendre pourquoi les journaux n'ont pas dit et redit simplement la vérité. C'est le gouvernement qui établit l'ordre des travaux de la Chambre. Le gouvernement peut soumettre au Parlement toute question qui lui paraît urgente, s'il le désire. Si nous avons gaspillé ne fût-ce qu'un seul jour en cette Chambre à débattre la question du drapeau, c'est parce que le gouvernement avait décidé de gaspiller cette journée-là.

Le jour où je pourrai enfin rentrer chez moi, je compte bien mettre les points sur les «i» et dire à mes amis et à mes adversaires politiques que ce qu'on a appelé notre obstruction en cette Chambre n'est pas survenu simplement parce que le chef de notre parti voulait conserver le pavillon rouge ou parce que des membres de notre parti voulaient se faire entendre. J'entends bien m'attribuer toute ma part du mérite en déclarant: J'ai voulu poursuivre la bataille parce que j'ai refusé d'abandonner la lutte alors que j'estimais être du côté de la vérité.

**M. D. R. Gundlock (Lethbridge):** Monsieur l'Orateur, en prenant, cet après-midi, la parole dans le débat au sujet de l'amendement proposé, je dirai que je suis heureux et fier d'y participer en ce moment. J'ajouterai, monsieur l'Orateur, que j'ai apprécié l'orientation que vous avez donnée à nos délibérations et j'espère que vous continuerez à occuper le fauteuil pendant quelques heures encore.

En ce qui concerne la proposition d'amendement tendant à substituer le pavillon rouge, comme on l'appelle couramment, au drapeau à l'unique feuille d'érable, je comprends parfaitement, dirais-je, que le député qui l'a formulée, c'est-à-dire le député de Middlesex-Ouest ait fait en toute sincérité, et avec fierté, cette dernière tentative de résistance et qu'il défendait ce qu'il estimait être absolument juste, l'emblème pour lequel bon nombre d'entre nous ont combattu ces derniers jours, ces dernières semaines et ces derniers mois. Il me semble qu'il a peut-être pensé, comme certains autres députés, qu'il y avait encore une chance de compromis.

Voilà, monsieur l'Orateur, la raison pour laquelle je prends à nouveau la parole au cours du présent débat. Je sais qu'il est tard et que, face à la clôture, nos heures sont comptées et notre débat est limité. Mais je crois encore à la possibilité d'un compromis et j'aimerais dire pourquoi.

Bien des choses ont été dites au cours de ce débat, et de l'avis de nombreuses personnes, il n'y a plus rien à ajouter. Je ne prétends pas avoir quelque chose de neuf à offrir, mais j'aimerais attirer l'attention sur certains aspects des symboles dont nous discutons en vertu de cet amendement. A propos de symboles, c'est une époque de l'année où nous rendons hommage à certains en particulier. C'est une époque où nous sommes particulièrement conscients de certains symboles.

Aujourd'hui, le gouvernement nous impose la clôture. Si l'on me permet de m'écarter un peu du sujet, je dirai que l'autre jour, le premier ministre a souligné que tout son cabinet approuvait cette décision. A ce moment-là, je me suis demandé si c'était bien vrai, car à peine quelques jours auparavant, un secteur représentatif de la presse avait déclaré ceci:

Le premier ministre n'aura jamais plus autant confiance en eux qu'auparavant. Cet aspect du pouvoir dont il est question ci-dessus est imbu d'esprit de parti et ne peut représenter le pays en dehors de toute considération d'ordre politique.

Je ne veux pas revenir sur ce que j'ai déjà dit, mais lorsque j'avais parlé du pavillon rouge, j'avais affirmé qu'un gouvernement qui possède les antécédents du présent gouvernement ne devrait pas imposer un nouveau drapeau au Canada, même un drapeau distinctif qu'un grand nombre d'entre nous voudraient voir. A mon avis, la clôture est une mesure anti-démocratique.

Comme je l'ai dit au début, je voudrais parler des emblèmes. Avant la fin du débat, j'espère qu'il ne sera pas trop tard pour en venir à un compromis; sinon, il faudra abaisser le drapeau dont un grand nombre d'entre nous ont parlé et pour lequel nous avons lutté, après avoir reçu une foule de lettres de Canadiens de toutes les régions du pays et il sera alors temps de penser aux symboles.

Je le répète, c'est le temps de l'année où nous faisons grand cas des symboles. Certains ont accroché des couronnes à leurs portes. Nous embrassons presque tous un symbole de ce temps-ci de l'année—un arbre ou une croix. Mais oublions-nous que nos prétendus liens avec la Grande-Bretagne sont encore plus solides que peuvent l'être des symboles nationaux? Il est superflu de rappeler aux députés ou à la population canadienne que les croix qui figurent sur leur